



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :
le 28/10/2025

Publication :
le 07/11/2025

SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2025

Délibération n° D-2025-324

Budget Principal et Budgets annexes - Exercice 2025 -
Décision modificative n°1

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURVAULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD.

Secrétaire de séance : Madame NADAL Aurore

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Cathy GIRARDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT, Madame Julia FALSE, ayant donné pouvoir à Madame Elsa FORTAGE

Excusés :

Monsieur Guillaume JUIN, Monsieur Baptiste DAVID.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 novembre 2025

Délibération n° D-2025-324

Direction des Finances

**Budget Principal et Budgets annexes - Exercice 2025
- Décision modificative n°1**

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de l'exécution du budget primitif 2025, il est proposé à l'assemblée délibérante d'adopter la décision modificative n°1 en vue de procéder à des ajustements budgétaires concernant le budget principal et les budgets annexes Crématorium et Stationnement.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter, au titre de l'exercice 2025, la décision modificative n°1 pour le budget principal et les budgets annexes Crématorium et Stationnement.

Arrivées de Madame Fatima PEREIRA et de Monsieur Hugo PASQUET—MAULINARD.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	41
Contre :	2
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Aurore NADAL

Jérôme BALOGE



Décision modificative 2025

Budget principal et budgets annexes

Conseil Municipal du 3 novembre 2025

ENJEUX DE LA DÉCISION MODIFICATIVE

Ajuster la programmation budgétaire en tenant compte :

- Des éléments exogènes venant modifier la dernière programmation prévisionnelle,
- Du déroulement opérationnel et du niveau de réalisation des actions,
- Des engagements juridiques pris ou qui pourront l'être d'ici la fin de l'année,
- Des prévisions de recettes actualisées par rapport au niveau de réalisation constaté.

Gérer l'endettement de la Ville concernant le budget principal

- Réévaluer l'emprunt d'équilibre théorique du budget en fonction des mouvements opérés en DM.

SYNTHESE DES MOUVEMENTS DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL

Une section de fonctionnement dégageant un autofinancement net supplémentaire de 27,9 K€ (hors provision)

Une hausse de l'amortissement du capital uniquement liée aux écritures comptables relatives à l'achat avec paiement échelonné de l'immeuble sis rue de l'Ancien Musée

Une section d'investissement dégageant un résultat supplémentaire de 1 955,1 K€

Ce qui permet de réduire l'emprunt théorique d'équilibre de 1 722 K€

		en K€	TOTAL VOTE 2025 (BP + BS)	PROPOSE DM n°1 2025	TOTAL VOTE PREVISIONNEL (BP + BS + DM 1)
A	Recettes réelles de fonctionnement (RRF)		90 625,2	90,7	90 715,8
a	dont reprise de provisions		5,0	0,0	5,0
B	Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)		80 263,2	196,7	80 459,9
b	dont dotation aux provisions		30,0	261,0	291,0
C = (A - a) - (B - b)	Résultat de fonctionnement (hors résultat reporté et provisions)		10 387,0	154,9	10 541,9
D	Travaux en régie (immobilisation)		0,0	0,0	0,0
E = C + D	CAF Brute (hors résultat reporté)		10 387,0	154,9	10 541,9
F	Amortissement d'emprunt		6 049,0	127,0	6 176,0
G = E - F	Autofinancement net		4 338,0	27,9	4 365,9
H	Cession d'immobilisation		1 000,0	0,0	1 000,0
I	Résultat de fonctionnement reporté		0,0	0,0	0,0
J	Solde dotations / reprises provisions		-25,0	-261,0	-286,0
K = G + H + I + J	Financement disponible pour l'investissement		5 313,0	-233,1	5 079,9
L	Dépenses réelles d'investissement (DRI)		32 283,2	-1 710,3	30 572,9
	dont dépenses d'équipement		31 946,3	-1 710,3	30 236,0
M	Recettes réelles d'investissement (RRI)		25 427,7	244,7	25 672,4
	dont recettes d'équipement		4 295,3	169,8	4 465,1
N = M - L	Résultat d'investissement (RRI-DRI)		-6 855,5	1 955,1	-4 900,5
O	Résultat d'investissement reporté (déficit)*		-16 150,5	0,0	-16 150,5
D	Travaux en régie (immobilisation)		0,0	0,0	0,0
K	Financement disponible pour l'investissement		5 313,0	-233,1	5 079,9
P = -N - O + D - K	Volume d'emprunt théorique		17 693,0	-1 722,0	15 971,0

SYNTHESE DES MOUVEMENTS DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL

Une diminution du financement disponible pour l'investissement (- 233,1 k€)*

avec néanmoins une CAF nette en hausse de 27,9 K€

CAF brute

10 541,9 K€
+ 154,9 K€

Amortissement
du capital

CAF nette

4 365,9 K€
+ 27,9 K€

Produit des cessions
d'immobilisation

Financement disponible pour l'investissement

+ 5 079,9 K€
- 233,1 K€

- 286 K€
- 261 K€

Solde Dotations
/ reprises
Provisions

SYNTHESE DES MOUVEMENTS DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL

**Un volume de recettes de fonctionnement porté à
90 715,8 K€ : en augmentation de + 90,7 K€**

**Un volume de dépenses de fonctionnement porté à
80 459,9 K€ : en augmentation de + 196,7 K€,
(intégrant l'écriture comptable de provision supplémentaire)**

En K€	TOTAL VOTE 2025 (BP + BS)	PROPOSE DM n°1 2025	TOTAL VOTE PREVISIONNEL (BP + BS + DM 1)
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	90 625,2	90,7	90 715,8
<i>dont solde des mouvements inscrits en DM</i>	0,0	90,7	90,7
<i>dont reprises de provisions</i>	5,0	0,0	5,0
Dépenses Réelles de fonctionnement (DRF)	80 263,2	196,7	80 459,9
<i>dont solde des mouvements inscrits en DM</i>	0,0	-64,2	-64,2
<i>dont dotations aux provisions</i>	30,0	261,0	291,0

BUDGET PRINCIPAL - FONCTIONNEMENT

AUGMENTATION DES RECETTES (+ 90,7 K€ au global => soit un total voté de 90 715,8 K€)

	TOTAL VOTE 2025 (BP + BS)	PROPOSE DM n°1 2025	TOTAL VOTE PREVISIONNEL (BP + BS + DM 1)	
En K€				
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	90 625,2	90,7	90 715,8	Augmentation du produit des services et des domaines principalement liée au remboursement par l'Etat pour la mise en œuvre du service minimum d'accueil dans les écoles (+ 10,6 K€). La récupération effective de recettes déjà titrées (+ 3,7 K€) permet des ajustements complémentaires.
013 - Atténuations de charges	70,0	-19,0	51,0	
70 - Produits des services et des domaines	6 520,5	14,3	6 534,8	Ajustement à la baisse de l'enveloppe des contributions (- 232,3 K€) conformément aux dispositions de l'article 110 de loi de finances n°2025-127 du 14 février 2025 qui prévoit une réduction des bases d'imposition de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS). Compensation via dotation (voir infra).
73 - Impôts et taxes	67 136,7	-232,3	66 904,4	Inscription d'une recette nouvelle de dotation de 232,3 K€ en contrepartie de la perte de recettes sur les contributions relatives à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS).
74 - Dotations et autres participations	14 618,3	280,2	14 898,5	Ajustement à la hausse de du FCTVA fonctionnement (+ 69,6 K€) suite à la notification de l'Etat du montant définitif.
75 - Produits de gestion courante	2 217,0	68,9	2 285,9	Ajustement à la hausse de la dotation pour les titres sécurisés au regard de la notification reçue (+ 29,4 K€).
76 - Produits financiers	35,0	-30,0	5,0	Ajustement à la baisse (- 33,5 K€) des compensations des exonérations de taxes foncières, suite à la notification reçue.
77 - Produits exceptionnels	22,8	8,5	31,3	Ajustement des dotations globalement à la baisse (- 17,6 K€) en fonction des recettes déjà perçues ou dont la perception est décalée en 2026 telle que celle de l'ADEME (- 35 K€) sur l'étude du réseau de chaleur.
78 - Reprise sur provisions	5,0	0,0	5,0	

BUDGET PRINCIPAL - FONCTIONNEMENT

AUGMENTATION DES RECETTES (+ 90,7 K€ au global => soit un total voté de 90 715,8 K€)

	TOTAL VOTE 2025 (BP + BS)	PROPOSE DM n°1 2025	TOTAL VOTE PREVISIONNEL (BP + BS + DM 1)	
En K€				
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	90 625,2	90,7	90 715,8	
013 - Atténuations de charges	70,0	-19,0	51,0	
70 - Produits des services et des domaines	6 520,5	14,3	6 534,8	
73 - Impôts et taxes	67 136,7	-232,3	66 904,4	
74 - Dotations et autres participations	14 618,3	280,2	14 898,5	
75 - Produits de gestion courante	2 217,0	68,9	2 285,9	
76 - Produits financiers	35,0	-30,0	5,0	
77 - Produits exceptionnels	22,8	8,5	31,3	
78 - Reprise sur provisions	5,0	0,0	5,0	

Un ajustement à la hausse des produits des immeubles (+ 52,3 K€) dont une partie était déjà titrée mais non budgétée.

La récupération effective des autres recettes déjà titrées (+ 16,6 K€) permet des ajustements complémentaires.

Un ajustement à la baisse des produits financiers de - 30 K€ correspondant au décalage de perception des intérêts liés à l'avance en compte courant d'associés accordée à la SEMIE par la Ville. Ce montant devrait être encaissé en 2026 conformément aux dispositions conventionnelles de cette avance.

Ajustement à la hausse (+ 8,5 K€) au regard des titres déjà émis pour les annulations de mandats.

BUDGET PRINCIPAL - FONCTIONNEMENT

DES DEPENSES MAITRISEES (+ 196,7 K€ => soit un total voté de 80 459,9 K€)

En K€

	TOTAL VOTE 2025 (BP + BS)	PROPOSE DM n°1 2025	TOTAL VOTE PREVISIONNEL (BP + BS + DM 1)	
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	80 263,2	196,7	80 459,9	<p>La prévision des dépenses alimentaires est à la baisse compte tenu d'une gestion plus efficiente des commandes, notamment via la lutte contre le gaspillage (- 15 K€). L'enveloppe des fournitures d'entretien est en baisse en lien avec une gestion optimisée des stocks (- 21 K€). Les dépenses de prestations de service font également l'objet d'une optimisation (- 57 K€). Ajustement des frais de gestion de la salle d'escalade et du gymnase de l'Acclameur (- 71,3 K€).</p>
011 - Charges à caractère général	17 822,9	-159,7	17 663,2	
012 - Dépenses de personnel	44 878,0	0,0	44 878,0	
014 - Atténuation de produits	579,5	6,0	585,5	
65 - Subventions et participations	15 296,8	89,5	15 386,3	
66 - Charges d'intérêts	1 615,0	0,0	1 615,0	
67 - Charges exceptionnelles	41,0	0,0	41,0	
68 - Provisions	30,0	261,0	291,0	

Un montant ajouté de 6 K€ pour le versement du Fonds péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) au regard de la notification reçue.

BUDGET PRINCIPAL - FONCTIONNEMENT

DES DEPENSES MAITRISEES (+ 196,7 K€ => soit un total voté de 80 459,9 K€)

En K€

	TOTAL VOTE 2025 (BP + BS)	PROPOSE DM n°1 2025	TOTAL VOTE PREVISIONNEL (BP + BS + DM 1)	
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	80 263,2	196,7	80 459,9	<p>Un réajustement de + 22 K€ est opéré sur les subventions aux associations (Niort Association notamment). Il tient compte de la réalité des projets portés par les associations et des ajustements présentés en conseil municipal.</p> <p>La subvention versée au titre de la compensation à la DSP MICE et Evènements est réduite de 50 K€ compte tenu des besoins réels conformément à la convention.</p> <p>Il est inscrit un montant de 79,5 K€ au titre des indemnisations des commerçants impactés par les travaux sur les secteurs de Denfert Rochereau et Hôtel de ville, telles que décidées par la commission d'indemnisation.</p> <p>L'enveloppe globale des admissions en non-valeur et créances éteintes est revue à la hausse (+ 38 K€) au regard des listes présentées par le comptable public.</p>
011 - Charges à caractère général	17 822,9	-159,7	17 663,2	
012 - Dépenses de personnel	44 878,0	0,0	44 878,0	
014 - Atténuation de produits	579,5	6,0	585,5	
65 - Subventions et participations	15 296,8	89,5	15 386,3	
66 - Charges d'intérêts	1 615,0	0,0	1 615,0	
67 - Charges exceptionnelles	41,0	0,0	41,0	
68 - Provisions	30,0	261,0	291,0	

Un montant de 141 K€ est inscrit pour des provisions pour contentieux dans le cadre d'une gestion prudentielle.

Par prudence au regard du projet de Loi de finances 2026, il est inscrit une provision de 120 K€ au titre de la contribution potentielle de la Ville à la réduction des déficits publics (DILICO).

SYNTHESE DES MOUVEMENTS DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL

**Un volume de recettes d'investissement porté à
25 672,4 K€ soit une augmentation de + 244,7 K€**

**Un volume de dépenses d'investissement évalué à
30 572,9 K€ soit une baisse de - 1 710,3 K€**

En K€	TOTAL VOTE 2025 (BP + BS)	PROPOSE DM n°1 2025	TOTAL VOTE PREVISIONNEL (BP + BS + DM 1)
Recettes réelles d'investissement (RRI)	25 427,7	244,7	25 672,4
<i>Recettes d'équipements</i>	4 295,3	169,8	4 465,1
<i>Autres recettes</i>	21 132,4	74,9	21 207,3
Dépenses réelles d'investissement (DRI)	32 283,2	-1 710,3	30 572,9
<i>Dépenses d'équipement</i>	31 946,3	-1 710,3	30 236,0
<i>Autres dépenses</i>	336,9	0,0	336,9
Résultat d'investissement (RRI-DRI)	-6 855,5	1 955,1	-4 900,5

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT

DIMINUTION DES DEPENSES (- 1 710,3 K€ => soit un total voté de 30 572,9 K€)

Les ajustements sont opérés sur les dépenses d'équipement pour tenir compte de l'avancée des projets :

En K€	TOTAL VOTE 2025 (BP + BS)	PROPOSE DM n°1 2025	TOTAL VOTE PREVISIONNEL (BP + BS + DM 1)	
Dépenses d'investissement	32 283,2	-1 710,3	30 572,9	Ajustement des crédits sur le matériel des petites salles d'activités polyvalentes.
Dépenses d'équipement	31 946,3	-1 710,3	30 236,0	Régularisation comptable relative à la réparation d'un piano mis à disposition du Moulin du Roc en lien avec les crédits votés au BS.
BATIMENTS PUBLICS	2 417,9	-4,0	2 413,9	Re-séquencement des crédits sur 2026 pour les dernières finitions des travaux du CSC Grand Nord.
ADAP	615,0	0,0	615,0	
Eglise-Notre-Dame	885,0	0,0	885,0	
Hôtel de Ville	70,0	0,0	70,0	
Dépenses hors AP/CP	847,9	-4,0	843,9	Re-séquencement des crédits de rénovations des centres socio-culturels (- 60 K€) et diminution de ceux relatif au dispositif d'appel à projets Education Nationale " NEFLE" (- 15 K€)
CULTURE ET PATRIMOINE CULTUREL	1 094,2	-8,7	1 085,5	
Dépenses hors AP/CP	1 094,2	-8,7	1 085,5	
EDUCATION ET JEUNESSE	3 608 765,9	-125 000,0	3 483 765,9	Ajustement à la hausse des crédits pour l'accélération des travaux sur l'ouvrage hydraulique du Moulin de Bouzon avancés à 2025 (500 K€) et ainsi que pour divers travaux.
RU-Pontreau Colline Saint André	2 390,0	-50,0	2 340,0	
Dépenses hors AP/CP	1 218,8	-75,0	1 143,8	
ESPACES PUBLICS	5 276,1	596,6	5 872,7	
Dépenses hors AP/CP	5 276,1	596,6	5 872,7	
LES RESSOURCES	3 940,9	-50,6	3 890,2	Abandon des crédits pour des dépenses non mises en œuvre ou décalées (dont - 25 K€ sur l'aérodrome et - 18 K€ pour des matériels archives)
CTEVN	50,0	0,0	50,0	
Véhicules et Engins	992,0	0,0	992,0	
Dépenses hors AP/CP	2 898,9	-50,6	2 848,2	

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT

DIMINUTION DES DEPENSES (- 1 710,3 K€ => soit un total voté de 30 572,9 K€)

Les ajustements sont opérés sur les dépenses d'équipement pour tenir compte de l'avancée des projets :

En K€

	TOTAL VOTE 2025 (BP + BS)	PROPOSE DM n°1 2025	TOTAL VOTE PREVISIONNEL (BP + BS + DM 1)
Dépenses d'investissement	32 283,2	-1 710,3	30 572,9
Dépenses d'équipement	31 946,3	-1 710,3	30 236,0
SECURITE PUBLIQUE ET CIVILE	412,0	0,0	412,0
Dépenses hors AP/CP	412,0	0,0	412,0
SPORT	2 170,6	-52,0	2 118,6
Dépenses hors AP/CP	2 170,6	-52,0	2 118,6
URBANISME ET HABITAT	13 025,8	-2 066,6	10 959,2
Parc Naturel Urbain	1 338,0	-400,0	938,0
Port Boinot	1 160,7	0,0	1 160,7
RU-Pontreau Colline Saint André	4 878,6	-566,8	4 311,8
Secteur Hôtel de Ville	1 025,7	122,0	1 147,7
Dépenses hors AP/CP	4 622,7	-1 221,8	3 400,9
Autres dépenses	336,9	0,0	336,9
<i>Dotations</i>	287,9	0,0	287,9
<i>Dépôts et cautionnement reçus</i>	8,0	0,0	8,0
<i>Autres immobilisations financières</i>	41,0	0,0	41,0

Ajustement à la hausse pour la rénovation du gymnase du Pontreau (+ 150 K€) compensée par l'abandon de crédits sur des opérations qui ne seront pas mises en œuvre en 2025 (-198K€).

Ajustement des CP du fait de l'actualisation du périmètre du projet pour 2025.

Ajustement des CP essentiellement en lien avec le décalage de la facturation sur les fouilles (- 575 K€).

Ajustement des CP correspondants à la facturation sur les finitions des travaux de l'opération.

Ajustement à la baisse des crédits avec le glissement de la gestion du plan ORI III sur 2026 (- 235 K€), le solde de la convention Pole Gare Niort-Atlantique à payer en 2026 (- 503 K€), l'attente des restitutions de différentes études urbaines avant engagement des phases suivantes (-379 K€), la prise en compte budgétaire de la réalité des dépenses conventionnées avec les bailleurs de logements sociaux (- 95 K€).

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT

AUGMENTATION DES RECETTES (+ 244,7 K€ => soit un total voté de 25 672,4 K€)

Les ajustements sont opérés sur les recettes d'équipement
en lien avec l'avancée des projets :

En K€

	TOTAL VOTE 2025 (BP + BS)	PROPOSE DM n°1 2025	TOTAL VOTE PREVISIONNEL (BP + BS + DM 1)	
Recettes d'investissement	25 427,7	244,7	25 672,4	Inscription de l'acompte d'une subvention de la DRAC au titre d'une étude préalable sur l'opération de rénovation des menuiseries.
Recettes d'équipement	4 295,3	169,8	4 465,1	Ajustement à la hausse des crédits relatifs au mécénat sur la phase de travaux de mise en sécurité de la chapelle Saint-Hilaire.
BÂTIMENTS PUBLICS	163,9	2,8	166,7	Perception du solde de la DSIL en 2025 et non plus en 2026 comme initialement programmé.
ADAP	0,0	0,0	0,0	Solde de la subvention FEDER pour la rénovation du groupe scolaire George-Sand.
Eglise-Notre-Dame	163,9	0,0	163,9	Inscription de la subvention de la Région au titre des acquisitions foncières faites dans le cadre de la Réserve Naturelle Régionale (Marais de Galuchet).
Hôtel de Ville	0,0	2,8	2,8	
Dépenses hors AP/CP	0,0	0,0	0,0	Ajustement à la baisse suite à la suppression du dispositif des bonus écologiques sur certains types de véhicules.
CULTURE ET PATRIMOINE CULTUREL	242,1	42,1	284,3	
Dépenses hors AP/CP	242,1	42,1	284,3	
EDUCATION ET JEUNESSE	605 218,0	620 278,1	1 225 496,1	
CSC Grand Nord (AP/CP RU-Pontreau Colline Saint André)	602,8	220,3	823,0	
Dépenses hors AP/CP	2,5	400,0	402,5	
ESPACES PUBLICS	162,2	18,0	180,2	
Dépenses hors AP/CP	162,2	18,0	180,2	
LES RESSOURCES	197,2	-2,6	194,6	
CTEVN	0,0	0,0	0,0	
Véhicules et Engins	20,6	-2,6	18,0	
Dépenses hors AP/CP	176,6	0,0	176,6	

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT

AUGMENTATION DES RECETTES (+ 244,7 K€ => soit un total voté de 25 672,4 K€)

Les ajustements sont opérés sur les recettes d'équipement
en lien avec l'avancée des projets :

En K€	TOTAL VOTE 2025 (BP + BS)	PROPOSE DM n°1 2025	TOTAL VOTE PREVISIONNEL (BP + BS + DM 1)	
Recettes d'investissement	25 427,7	244,7	25 672,4	Ajustement à la hausse des crédits relatifs à la subvention perçue au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).
Recettes d'équipement	4 295,3	169,8	4 465,1	Ajustement à la hausse des crédits relatifs au solde du PACT III pour l'installation du terrain synthétique des Gardoux (+ 38 K€) et intégration d'une subvention de l'Agence Nationale du Sport pour la rénovation énergétique du gymnase du Pontreau (140 K€).
SECURITE PUBLIQUE ET CIVILE	109,4	1,4	110,8	
Dépenses hors AP/CP	109,4	1,4	110,8	
SPORT	219,3	178,3	397,6	Glissement des recettes attendues sur 2026 en lien avec le niveau de mandatement escompté sur 2025 : sur l'opération du Parc Naturel Urbain et Renouvellement Urbain Pontreau-Colline Saint-André.
Dépenses hors AP/CP	219,3	178,3	397,6	
URBANISME ET HABITAT	2 595,8	-690,5	1 905,3	Suite aux montants notifiés, ajustement à la hausse des crédits sur Port Boinot, suite à la perception d'une subvention de Niort Agglo au titre d'un récupérateur d'eau pluviale, et sur le Secteur Hôtel de ville.
Parc Naturel Urbain	863,0	-627,3	235,7	
RU-Pontreau Colline Saint André	734,5	-79,1	655,5	
Port Boinot	90,0	1,5	91,5	
Secteur Hôtel de Ville	664,0	6,7	670,7	
Dépenses hors AP/CP	244,3	7,6	251,9	Ajustement à la hausse des crédits relatifs aux subventions perçues par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) au titre du plan de transformations des zones commerciales pour des études dans les secteur Avenue de la Rochelle/Secteur-Clou Bouchet

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT

AUGMENTATION DES RECETTES (+ 244,7 K€ => soit un total voté de 25 672,4 K€)

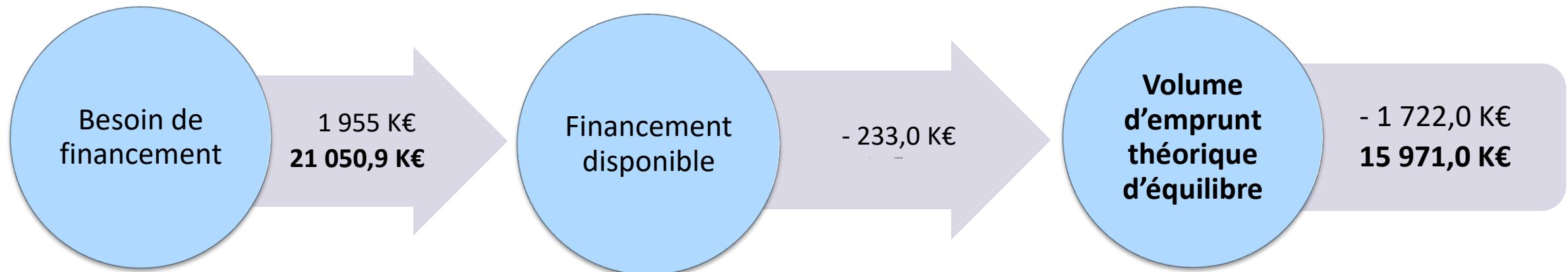
Les autres recettes en hausse de 74,9 K€

En K€

	TOTAL VOTE 2025 (BP + BS)	PROPOSE DM n°1 2025	TOTAL VOTE PREVISIONNEL (BP + BS + DM 1)	
Recettes d'investissement	25 427,7	244,7	25 672,4	Ajustement à la baisse de la taxe d'aménagement fondée sur le rythme d'encaissement constaté de cette recette (contexte de difficultés liées à la réforme du recouvrement de cette taxe par l'Etat combiné à une tendance nationale et locale de décélération des demandes d'autorisations d'urbanisme (- 500K€ / soit une baisse de - 50%)
Autres recettes	21 132,4	74,9	21 207,3	Ajustement à la hausse du FCTVA de 856 K€ suite au montant notifié de 3 856 K après le budget supplémentaire.
<i>Dotations</i>	20 037,2	356,9	20 394,1	
<i>Amendes de radars automatiques et amendes de police</i>	570,0	218,1	788,1	Ajustement à la hausse suite à la notification 2025 reçue après le budget supplémentaire .
<i>Dépôts et cautionnement reçus</i>	15,6	0,0	15,6	
<i>Autres immobilisations financières</i>	509,5	-500,0	9,5	Le remboursement partiel de 500 K€ de l'apport en compte courant d'associés de 1 000 K€ octroyé à la SEMIE en 2024 est reporté à 2026. La totalité de l'avance pourra donc être remboursée en 2026 conformément à la convention conclue avec la SEMIE.

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT

Une baisse du volume d'emprunt théorique d'équilibre (- 1 722 K€ => soit un total voté de 15 971 K€)*



La réduction du financement disponible entraîne de facto une diminution du volume d'emprunt **théorique** pour l'équilibre du budget.

* La 1^{ère} ligne correspond aux inscriptions liées à la DM n°1. La 2^{ème} ligne correspond aux évolutions budgétaires votées (BP + BS + DM)

Ajustement des dépenses/recettes

Crématorium

Recettes d'exploitation :

Un montant de 18,9 K€ est inscrit sur le chapitre 75. Cela concerne une recette déjà titrée. Celle-ci porte sur l'indemnisation accordée par le tribunal administratif en réparation des désordres affectant le système de chauffage et de récupération d'énergie du crématorium (marché système filtration des fumées).

L'équilibre budgétaire se réalise par une moindre recette du même montant sur le chapitre 70.

Stationnement

Les inscriptions budgétaires à la DM ne concernent que des écritures d'ordre.